

Tout comme chez les coopératives, la Commission a trouvé diverses méthodes en usage comme le billet prime, les primes au comptant, les billets de dépôt et les échanges réciproques. De l'avis des commissaires, la direction d'une mutuelle et la participation à ses surplus, s'il en est, sont réservées à ceux qui utilisent ses services comme assurés et, dans le cas de celles qui fonctionnent selon le mode des primes au comptant, les "dividendes" sont apparentés aux ristournes versées par les sociétés. Cependant, ils ont trouvé que les mutuelles retirent un revenu des placements et des gains d'exploitation que les assurés ne peuvent réclamer. Ils ont aussi trouvé que les mutuelles se spécialisent dans les risques agricoles et autres risques ruraux non protégés.

En conséquence, les recommandations sont un peu semblables à celles qui sont faites dans le cas des coopératives, c'est-à-dire que le revenu soit taxé mais qu'ayant de déterminer le revenu imposable, il y ait déduction des dividendes et/ou des remboursements de primes et de toutes primes non absorbées ou des dépôts retournés aux assurés. Ces remboursements peuvent être payés comptant, appliqués aux renouvellements de primes ou portés au crédit des assurés de telle façon qu'ils puissent être retirés sur demande. En outre, les commissaires recommandent l'exemption complète dans le cas de tout assureur lorsque plus de la moitié du revenu net en primes au Canada provient de l'assurance de biens agricoles ou d'autres biens non protégés par un organisme municipal ou autre de protection contre l'incendie, ou lorsqu'il provient en entier de l'assurance d'églises, d'écoles ou d'autres institutions d'enseignement et de charité.

### Sous-section 2.—Statistiques de la coopération

Les tableaux 20 à 24 contiennent des statistiques sur les coopératives actives s'occupant de la vente de produits ou de l'achat de fournitures pour leurs membres, mais ils ne renferment pas les statistiques des coopératives de pêcheurs ou des coopératives de services.

#### 20.—Résumé statistique des coopératives commerciales au Canada, années terminées le 31 juillet 1933-44

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Actionnaires ou membres	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Affaires totales <sup>1</sup>
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
1933.....	686	3,057	342,369	376,000	106,804,186	8,779,115	115,849,894
1934.....	609	3,223	345,024	379,740	128,909,035	7,389,034	136,411,483
1935.....	697	3,301	341,020	378,730	117,783,560	7,991,755	126,064,891
1936.....	781	3,186	366,885	406,321	144,962,609	12,788,192	158,165,565
1937.....	1,024	3,987	396,918	451,231	157,031,405	16,363,966	173,927,117
1938.....	1,217	4,125	435,529	462,937	134,493,746	20,091,893	155,080,435
1939.....	1,332	3,791	445,742	486,589	180,747,471	20,400,008	201,659,984
1940.....	1,151	3,657	450,453	462,296	214,293,359	21,129,822	236,322,466
1941.....	1,395	4,005	451,685	507,223	215,030,410	25,895,374	242,158,305
1943.....	1,722	4,291	561,314	620,034	214,762,980	42,327,447	257,090,427
1943.....	1,650	4,406	585,826	608,680	295,499,274	55,689,141	352,785,598
1944.....	1,792	4,534	690,967	719,080	459,798,798	65,508,771	527,855,540

<sup>1</sup> Y compris autres revenus.